conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

els composite

Date d'impression: 16.06.2015 Code du produit: 01 Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

els composite

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Saremco Dental AG
Rue: Gewerbestrasse 4
Lieu: CH-9445 Rebstein

Téléphone: +41 71 775 80 90 Téléfax: +41 71 775 80 99

e-mail: info@saremco.ch

Interlocuteur: Dr. Christoph Evers Téléphone: +41 71 775 80 60

e-mail: Christoph.evers@saremco.ch

Internet: www.saremco.ch

Service responsable: Vigilance

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CH: 145

Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Xi - Irritant

Phrases R:

Risque de lésions oculaires graves.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Classification SGH

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

BISPHENOL A GLYCEROLATE DIMETHACRYLATE

Mention d'avertissement: Danger Pictogrammes: GHS05



Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

els composite

Date d'impression: 16.06.2015 Code du produit: 01 Page 2 de 7

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
Nº CAS	Classification	
Nº Index	Classification SGH	
N° REACH		
	ethox. BisGMA	15 - < 20 %
41637-38-1	Xi - Irritant R36/37/38-43	
216-367-7	BISPHENOL A GLYCEROLATE DIMETHACRYLATE	10 - < 15 %
1565-94-2	Xi - Irritant R41-43	
	Eye Dam. 1; H318	
233-814-1	dl-Bornan-2,3-dion	< 0.1 %
10373-78-1	Xi - Irritant R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A; H315 H319	
	Iron Oxide black	< 0.1 %
1317-61-9		
215-168-2	Diiron Trioxide Red	< 0.1 %
1309-37-1	Xi - Irritant R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, STOT SE 3; H315 H319 H335	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthyleneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

els composite

Date d'impression: 16.06.2015 Code du produit: 01 Page 3 de 7

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utilser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

SECTION 7: Manipulation et stockage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
1309-	Fer (trioxyde de di-, fumées), en Fe	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

els composite

Date d'impression: 16.06.2015 Code du produit: 01 Page 4 de 7





Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pause et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: visqueux

Couleur:

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle non déterminé

d'ébullition:

Point d'éclair: 110 °C

Inflammabilité

solide: non déterminé gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non déterminé gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

els composite

Date d'impression: 16.06.2015 Code du produit: 01 Page 5 de 7

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

non déterminé

2.2 g/cm³

insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:

Densité de vapeur:

non déterminé
Taux d'évaporation:

non déterminé
non déterminé
0.01 %, Water: 0.26 %

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 71.23 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Photosensibilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance							
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source			
1317-61-9	Iron Oxide black							
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat				

Information supplémentaire référentes à des preuves

le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique: Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

els composite									
Da	Date d'impression: 16.06.2015			Code du produit: 01			Page 6 de 7		
	N° CAS	Substance							
		Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source		
	1317-61-9 Iron Oxide black								
		Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 1000 mg/l	I	Leuciscus idus (aunée dorée)			

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)

Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

els composite

Date d'impression: 16.06.2015 Code du produit: 01 Page 7 de 7

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 0.009 % (0.189 g/l)

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)